

## Rapport d'Activité et Financier de l'Association ARP

### Exercice 2021

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire afin d'approuver **les résultats de l'exercice 2021.**

Le total **des produits** de l'exercice s'élevant à **15 560 € qui correspondent aux locations de salles.**

Les total **des charges** de **3 730 €** se ventilent comme suit :

Honoraires Expert comptable	495 €
Frais d'actes	193 €
Frais bancaires	63 €
Charges de gestion	1 €
Cotisation foncière des entreprises	2 978 €

Après déduction de toutes charges, notre résultat se solde par **un bénéfice de 11 830 €.**

Dans le cadre des opérations internes, nous vous signalons la convention suivante :

**Nous rappelons que depuis le 1er janvier 2018, les locations de salles "offertes" aux membres font l'objet d'un paiement bancaire par la SC ARP qui jusqu'à cette date venaient en remboursement d'un prêt octroyé par la Société Civile à l'Association ARP.**